

L'abbé Guillotin (2ème partie)

Notes relevées sur les registres paroissiaux de Concoret tenus par l'abbé Guillotin lors de la Révolution

(La 1^{ère} partie 1792-1795 est parue dans Souche 8)

1795 - La Bretagne est actuellement livrée à toutes les horreurs de la guerre civile par les pillages, les massacres et les combats journaliers entre les Royalistes et les républicains.

1796

Année bissextile 1796

Baptêmes

(...) 94 baptêmes

Mariages

(...) (*autre écriture : 9*)

Sépultures

(...) (*106 décès*)

Notes sur l'année 1796

Cette année a commencé par de nouvelles poursuites contre les prêtres catholiques, un nouvel acharnement entre les Royalistes et les républicains, et une plus affreuse guerre civile. On n'entend parler de toute part que de meurtres et de brigandages. Les routes sont impraticables, le commerce tout à fait interrompu, les haines et les vengeances continuelles. Chacun tremble cher soi, la nuit et le jour, et le désordre ne fait qu'augmenter.

Le 8 janvier au matin, un détachement de 150 soldats républicains venant de Ploërmel par Beauvais, a passé par Rofneuf et Boisiga, est venu à la Rue Eon et au Rox, où ils ont pillé, et s'en est retourné par Le Bran, Mauron et le Bois de la Roche.

Le mardi 19 janvier, des soldats républicains, accompagnés de quelques particuliers de Gaillarde, ont fait un affreux pillage à Renihal et au bourg de Concoret, notamment chez Mathurin MORICE, marchand, chez Vincent PATIER et Marie GUILLOTIN et puis à La Roche et à La Haye.

Le 22 janvier au matin, combat à Plumaugat où les Républicains sont défaits par les Royalistes qui leur tuent une vingtaine d'hommes. Le soir, les soldats de Broons viennent s'en venger sur des gens paisibles de l'endroit qui sont massacrés, tels furent M du FREDOT du Planty et son fils, Guy GAULTIER, ESBOLLARD et autres.

Le 22 janvier au soir, je me mets en route pour me rendre à S^t-Servan. Malgré tous les dangers des chemins, je parviens jusqu'à S^t-Maden où j'apprend que S^t-Servan étant en état de siège est presque

impénétrable. Le 2 février, jour où je devais tenter la route, un combat a lieu à la Houssard entre les Républicains et les Royalistes, ce qui m'oblige de revenir à Concoret où j'arrive le 6 février.

En février paraît un décret de l'Assemblée de Paris qui renouvelle toutes les peines portées contre les prêtres catholiques du temps de la plus rude persécution de Robespierre, hormis cependant la peine de mort il est ordonné de les conduire aux prisons de Rochefort et de Bordeaux pour être déportés en de mauvais climats de l'Amérique. En Bretagne ils sont presque tous massacrés dès qu'ils sont pris sous prétexte qu'ils favorisent les Royalistes. En février, les Royalistes et les Républicains se font une guerre continuelle sur le terrain de Concoret qui, étant censé favoriser les Royalistes, est dévasté par les autres, surtout le bourg, le Tertre, Brandeseuc, la Chauvelaie, Le Vaubossart, La Roche et La Haye.

Le nouvel acquéreur du Tertre fait conduire plus de 30 chartées de ses effets à Plélan par corvées des gens de Concoret.

Le 4 mars, trois soldats armés de la garnison de Gaillarde, étant au village de La Jannette, sont arrêtés par les Royalistes qui les désarment et les conduisent en la lande de la Croix au Blanc où ils en ont fusillé un.

Le 5 mars, la garnison de Gaillarde accompagnée de quelques particuliers de l'endroit, cherchant par Concoret les trois soldats arrêtés le jour précédent s'est saisie de Léry THOMAS chez SAILLART à Comper, à cause que ses fils sont royalistes, et l'a fait mourir de six coups de fusils dans la pâture de la Juglanne son cadavre y est resté jusqu'au 8 au soir depuis le 5 au matin. Les gens du Pertuis du Faou l'ont apporté au cimetière de Concoret.

Le 4 mars, Jean Marie THOMAS de Rofneuf et Joseph TIENNO du Clio, royalistes, pris chez eux par les gens de Paimpont et conduits à Rennes, y ont été fusillés.

Le 13 mars dimanche de la passion, environ 150 royalistes armés ont passé par la Rue Eon, Roche Gruel, le Moulin à papier et se sont rendus à Gaillarde où ils ont fusillé le commandant de la garnison, Yves COURTET, Etienne MOTTAY et Etienne PROVOST, et de là ont pris la route de Thelouet et de S^t-Malon.

Le 7 mars, des gens armés ont pris nuitamment Julien ETETIN du village de Comper et l'ont conduit dans les avenues de Blesruais où ils l'ont fusillé. On dit que ce sont des royalistes qu'il avait dû dénoncer à la garnison de Gaillarde.

Le samedi de Pâques 26 mars, Mathurin MINIER, fils Jean de Trebran, y a été fusillé par la garnison de Gaillarde, parce qu'il s'en était couru en la voyant arriver.

La nuit entre le 21 et 22 mars, la garnison de Gaillarde a pris Julien FILLY de la Jannette dans son lit et l'a fusillé à sa porte, parce que les Royalistes avaient arrêté chez lui trois soldats de la dite garnison.

Le 6 avril, la garnison de Gaillarde a arrêté aux fossettes Mathurin GLOCHON à son travail et la fusillé le lendemain vers 11 heures du matin dans le Bois de la Forge en le conduisant à Plélan. Claire GUILLOTIN sa femme, qui suivait volontairement son mari en demandant sa grâce et qui jeta de grands cris en le voyant mourir, est massacrée au même endroit par ces gens effrénés. Les deux cadavres restèrent deux jours exposés dans le chemin.

Le 6 avril, la garnison de Gaillarde, conduite par Pierre MORFOUESSE, s'est fait ouvrir l'église de Concoret, a pris à la sacristie linges, cierges, etc: a forcé toutes les clavures, a pris dans le clocher le drapeau tricolore que M VIALLET avait acheté en 1794 aux frais de la fabrique pour placer sur la chaire et l'a transporté sur la maison du camp de Gaillarde.

Le samedi 30 avril, la garnison de Gaillarde, conduite par Jean MACÉ, a arrêté au bourg de Concoret, Jean Marie BERSON et Mathurin MOTTAY, royalistes armés et les a conduits dans le bois du champ proche le château de Comper où ils ont été fusillés. Leurs cadavres, qui y sont demeurés exposés deux jours, ont été enterrés à Paimpont.

Le 30 avril, le sieur Julien FOULON âgé d'environ 75 ans, natif de Paimpont ci devant fermier général de Comper, époux en dernières noces de Mathurine GUILLOTIN, chassé de sa maison de l'Eustacherie pour cause de la royauté et de la religion, est mort à Guilliers chez M Augustin FOULON son frère recteur dudit lieu.

Le 11 mai, la garnison de Gaillarde a fusillé au Chêne Cresté en Gaël, Noël HERVET et Yves DE LA TOUCHE fils de la fermière de Brandeseuc. Ces deux jeunes gens royalistes étant à travailler dans un champ à Lanroc et ayant fui à l'aspect du détachement, coururent jusqu'au chêne Cresté où ils furent assaillis par d'autres soldats qui les massacrèrent.

Le mercredi 8 juin, la garnison de Gaillarde, conduite par Pierre MORFOUESSE, a arrêté Félix GUILLON chez Julien JOSSE son beau père à La Jannette et l'a conduit dans le bois de Comper où il a été fusillé et

son cadavre jeté dans l'étang du pré où il a été plusieurs jours et ensuite enterré à Paimpont.

Le 21 et 22 juin, deux particuliers dont l'un se nomme LA TOUR, qui ont été tantôt royalistes, tantôt républicains, sont venus au château du Rox, ont enfoncé les armoires et pris beaucoup de linge et des habits de M de BEGASSON.

Sur la fin de juin, les Royalistes de toute la Bretagne ont déposés leurs armes aux chefs lieux de département, par accord fait entre les chefs de deux partis.

En juillet, août et 7^{bre}, une affreuse dysenterie règne à Concoret et dans les paroisses voisines et enlève un nombre extraordinaire d'enfants et de vieillards.

Le 29 juillet, Auguste † évêque de Tréguier écrit de S^t-Kelier, île de Jersey, que les pouvoirs des prêtres non assermentés qui ont le bonheur et le courage de rester en France, subsistent et subsisteront jusqu'à la fin de la Révolution. On assure que le souverain pontife a depuis peu manifesté là dessus ses intentions d'une manière positive et formelle.

Le 24 7^{bre}, j'ai quitté Concoret pour me rendre à ma cure de S^t-Servan où je suis arrivé le 28, avec beaucoup de difficulté.

Le mercredi 11 mai, un détachement de cent Républicains, venant de Ploërmel et conduit par CHOCHON et GUILLOU de Mauron et la femme CHARY acquéreur de la métairie du Tertre, est venu à Concoret et s'est fait payer de suite la somme de 100 # pour ce que les Royalistes ont pris à la dite métairie. Les administrateurs de Concoret ont levé cette somme sur 20 ou 30 particuliers de l'endroit selon leur caprice. Ces soldats, conduits par un chef protestant, ont couché dans l'église et l'ont réduite dans le plus triste état, brûlant les statues des saints, niches, ornements, bouquets et tout ce qui a rapport au culte divin, dansant, chantant et faisant toute sorte de dérision et de blasphèmes contre la religion.

Le 25 mai, la garnison de Gaillarde a cerné la maison de La Rangée où Joseph ROSSELIN et Charles AMET avaient été vus entrer avec des armes et leur ayant protesté qu'il ne leur arriverait aucun mal en sortant et remettant leurs armes, on les a néanmoins fusillé sur le pâti de La Noë Reculant et leurs cadavres y sont restés jusqu'au lendemain.

1797

Baptêmes

(...) (57)

Mariages

(...) (15)

Sépultures

(...) (22)

Notes sur l'année 1797

Le 29 janvier, je suis revenu de S^t-Servan où j'ai passé environ six mois.

L'église et ses ministres jouissent actuellement d'une certaine tranquillité.

Le 8 mars, j'ai retourné à ma cure de S^t-Servan, M^r REGNARD restant à Concoret.

En mars et avril, les prêtres catholiques ont recommencé à dire la messe dans les églises de Gaël, Mauron, Beignon et quelques autres. Les patriotes les y engagent et même les y contraignent par menaces.

Le 5 mai, je suis revenu de S^t-Servan, Concoret étant resté sans prêtre M^r REGNARD étant allé à Val Gaillac.

Le dimanche de la très sainte trinité, 11 juin, en conséquence d'une lettre de M ROZY, grand vicaire de Mgr. l'évêque de S^t-Malo qui me dit de faire, quant à l'exercice du culte, ce que les circonstances paraissent exiger, j'ai célébré la messe à voix basse en l'église de Concoret à l'autel S^t-Julien ne le pouvant au grand autel à cause du triste état où il est réduit. J'ai trouvé l'église remplie des débris des autels et de toutes les choses servant au service divin, les statues des saints réduites en charbon etc: Attendu que le culte public pour le présent n'est pas conforme à l'avis de nos évêques et que notre église est si dévastée, je refusais d'y dire la messe quoiqu'on la disait dans les paroisses voisines. Mais M^r VIALLET le jeune, commissaire national, ayant ordonné que je l'y célébasse où que je sortisse de la paroisse, j'ai cru conformément à l'avis de M ROZY que les circonstances alors exigeaient que je fusse à l'église, de peur de trouble dans l'endroit et de laisser la paroisse sans prêtre.

Le dimanche 18 juin, un particulier qui avait ramassé la croix de bois du cimetière, l'a rapportée et replantée et j'ai ramassé dans les fonts les débris de la croix de pierres du cimetière qui y étaient restés depuis qu'elle fut brisée par les Républicains.

Le dimanche 2 juillet, après vêpres, j'ai béni en présence de la plupart des habitants du Vaubossart, les croix des Pati de Pérotin et du bas des Placieux, lesquelles avaient été brisées par les patriotes. La première avait été plantée en 1736 par M^e Mathurin SEBILLOT du Rostel et la seconde par Jean HERVÉ du Vaubossart en 1766.

Le dimanche 9 juillet, le grand autel ayant été retiré et réparé, j'y ai célébré la messe et renfermé le S^t Sacrement.

Le 18 juillet, a paru à l'église de Concoret M^r Vincent GUILLLOTIN, prêtre natif de l'endroit, recteur de S^t-Maden, revenu depuis quelques jours de son exil en Angleterre où il avait été déporté en 1792 pour cause de serment. Plusieurs autres prêtres de diocèse de S^t-Malo sont aussi revenus depuis peu sur ce qu'ils ont appris qu'on jouit présentement en France d'une certaine tranquillité.

Le dimanche 30 juillet, j'ai béni un ciboire, un ostensor et un bénitier de fer-blanc qui nous ont été envoyés de Rennes par M de BEGASSON du Rox.

Le 17 août, j'ai renouvelé les fonts baptismaux suivant le rituel romain, n'ayant pu le faire plutôt à cause que tout y était dérangé et brisé.

Le 4 7^{bre}, est arrivé à Paris une sédition dans laquelle les terroristes ont eu le dessus et ont incarcéré ou expulsé plusieurs membres de l'Assemblée qu'on accusait de favoriser le clergé et le royalisme. Ils ont fait porter un décret qui défend 1° la rentrée des prêtres exilés et ordonne à ceux qui sont rentrés de sortir de France sous quinzaine, 2° qui défend aux prêtres restés en France de faire aucune fonction de leur ministère, à moins qu'ils n'aient prêté le serment de haine à la royauté et d'inviolable soumission aux lois de la République.

Le 14 7^{bre}, fête de l'exaltation de la S^{te} Croix, j'ai cessé de célébrer la messe à l'église. On l'a désorné et on en a fermé les portes.

Le dimanche 3 7^{bre}, j'avais béni une croix de cuivre achetée 15 # à Rennes et payée sur le produit de la quête.

Le samedi matin 23 7^{bre} je suis parti pour S^t-Servan.

A cet époque les prêtres catholiques sont obligés de se cacher très soigneusement et ne peuvent exercer leur ministère qu'avec une très grande circonspection. On prend contre eux à l'Assemblée de Paris les mesures les plus rigoureuses qui sont de faire mourir ceux qui sont sur la liste des émigrés, et pour ceux qui n'y sont pas d'incarcérer les vieillards et de déporter les autres aux îles barbares de l'Afrique.

Depuis quelques mois il se tient à Paris sous le nom de concile national, une assemblée de 60 tant évêques que prêtres assermentés pour prendre les moyens d'affermir leur secte qui paraît protégée et soldée par le gouvernement actuel, quoiqu'il fasse profession de ne reconnaître aucun culte.

Le 11 9^{bre}, je reviens de S^t-Servan à Concoret.

Le samedi 16 X^{bre}, des soldats et gendarmes sont venus à Concoret pour chercher les prêtres catholiques et enlever les armes. Depuis quelques semaines, on fait dans les environs la fouille chez les prêtres et on en a pris plusieurs.

1798

Baptêmes

(...) (81)

Mariages

(...) (31)

Sépultures

(...) (45)

Notes sur l'année 1798

Au commencement de l'année la persécution continue contre les ministres de la religion catholique.

Le 24 janvier, M^{rs} VIALLET, juge de paix et commissaire national, ont fait planter deux chênes de la liberté dans le cimetière.

Le mercredi 30 janvier, Margueritte DUNO, épouse de Mathurin ROLLAND de Rezel, a accouché de trois enfants dont deux sont morts une heure après leur naissance et leur baptême par la sage femme, et le troisième a été baptisé par moi solennellement.

Le 15 février, le général Alexandre BERTHIER, entrant à Rome avec une armée de républicains français, ordonne au Pape de sortir de la ville et lui propose une pension et une cocarde. Suit la réponse de S^t Père Pie VI.

« Je ne connais qu'un uniforme, celui dont m'a décoré l'église. Vous tenez à votre disposition la vie de mon corps; mais celle de mon âme, non. Je ne puis reconnaître la main d'où part le fléau qui châtie les ouailles et afflige le pasteur pour les fautes du troupeau. Je me sou mets à sa suprême volonté. Je n'ai pas besoin de pension. Une houlette et une panetière suffisent à qui doit finir ses jours sous le cilice et sur la cendre. Volez, saccagez, incendiez selon votre bon plaisir, détruisez les monuments. Mais pour le culte il durera après vous comme avant. Il subsistera jusqu'à la consommation des siècles. »

Le 20 février, le Pape quoiqu'âgé de 81 ans, a été obligé de sortir de Rome et a pris la route de Florence. Plusieurs cardinaux ont été emprisonnés.

Le 27 février, le Pape est arrivé et s'est fixé à Sienne en Toscane.

En mars, on transfère à Rochefort, pour les déporter en Amérique, les prêtres catholiques incarcérés à Rennes, Vannes, S^t-Brieuc &c: On les lie deux et deux. On laisse prisonniers ceux qui sont âgés de plus de 60 ans. Les dénonciations sont fréquentes. On invente tout ce qu'on peut pour les rendre les prêtres odieux.

Vers la mi-mars, les Républicains français profanent les églises de Rome, emprisonnent ou exilent les cardinaux et prélats, voulant les obliger à renoncer à la prêtrise.

En avril, paraît un décret du Directoire de Paris qui, pour mettre en exécution la loi impie de la décade, défend d'avoir désormais aucun égard aux dimanches et fêtes et de remettre au lendemain les foires qui arrivent ces jours là, qui ordonne de congédier des ateliers les ouvriers qui ne veulent pas travailler le dimanche afin de faire disparaître toutes les maximes de la religion chrétienne.

En mai, des patriotes se disant prêtres catholiques revenant d'exil se servent de toute sorte de ruses pour tromper les gens de campagne, afin de prendre ou massacrer les prêtres.

Le dimanche matin 17 juin, sept hommes habillés de gris, armés de fusils à 2 coups, soi disant royalistes, ont passé par le Rocher, le Vaugriot, Tubœuf et, s'étant arrêtés à boire à Crozon, ont demandé la route

de Ploërmel. Ayant passé le Rox, ils ont pris le chemin de Paimpont par le moulin à papier et au milieu de la Ville Danet ils sont entrés dans la forêt et sont allés dîner à Beauvais. Le jour précédent ils avaient passé par Iffendic, S^t-Malon et Muel et étaient revenus coucher à Gaël où ils ont conféré à l'auberge avec FORESTIER, commissaire du pouvoir exécutif, lequel a fait tirer vers eux quelques coups de fusils de très loin après leur départ. Ils s'informaient beaucoup des prêtres. On a appris que ce sont des patriotes déguisés qui jouent ce rôle pour faire des découvertes et pour donner un prétexte aux fouilles.

Le même jour après midi arrive à Concoret un détachement de la garnison de Maunon, feignant de poursuivre ces prétendus royalistes. Il a déclamé contre les prêtres en leur imputant ces désordres. Il a fait des fouilles surtout au Bran.

En mai, le Pape a été obligé de quitter Sienne et s'est retiré à la Chartreuse proche Florence.

En juillet, la persécution est très violente contre la religion et contre ses ministres, contre la cour de Rome. Grandes mesures que prennent l'Assemblée de Paris et ses agents pour l'établissement de la décade et l'abolition du dimanche. On défend de se servir de l'ancien calendrier même dans les lettres. On déclare nuls tous actes dans lesquels le nouveau n'est pas employé. Depuis un mois on dérange les jours où les foires et marchés avaient coutume de se faire. Dans plusieurs bourgs voisins on les a fixés de cinq jours en cinq jours afin qu'ils se tiennent le dimanche lorsqu'ils échoiront et qu'on n'ait d'égard qu'à la décade.

On vient d'ordonner une fouille générale par toute la France pour la poursuite principalement des prêtres catholiques romains qu'on traite de scélérats.

Le général BUONAPARTE, natif de l'île de Corse, qui s'est distingué pour la conquête de l'Italie, s'est emparé le mois dernier de l'île de Malte et depuis est allé en Egypte.

En juillet, M FORESTIER de Gaël, dit Rüe aux Moines, commence à faire découvrir et dépaver la chapelle du Louyat qu'il a achetée d'avec les agents de la République.

Le dimanche 12 août, jour où l'on célébrait la fête de S^t-Laurent patron de la paroisse, neuf soldats de la garnison de Maunon sont venus à Concoret et y ont fait des patrouilles de nuit.

Le dimanche 2 7^{bre}, j'ai béni une maison neuve que Jean JOSSE, maréchal, et Anne DANDIN, son épouse, ont fait bâtir cette année au village de Brangelin avec un cellier au levant.

En 7^{bre}, un maréchal de Rennes a acheté et enlevé les belles balustrades de fer du chœur de l'église de Paimpont et la porte de fer du jardin de l'abbaye dudit lieu. On tient qu'elles avaient été faites et placées par Benoît VIALLET M^e serrurier demeurant au Canez en 1674.

Le 20 7^{bre} et jours suivants, des gendarmes déguisées sont venus chercher les prêtres catholiques par Concoret et Paimpont.

Une sécheresse extraordinaire a régné cette année depuis le printemps jusqu'à la fin d'octobre, ce qui occasionne une disette de blé noir, grand embarras pour abreuver les bestiaux et pour moudre le grain. Les moulins de Comper n'avaient plus d'eau dès la mi-août, ce qui est cause que les patriotes du pays et d'alentour ont tant la nuit que le jour et même à main armée dépeuplé de poissons les étangs de Comper, Thelouet &c:

Le 19 8^{bre}, j'ai béni au Vaubossart au lieu de Pérotin une petite maison à laquelle Anne HERVÉ a fait faire une cheminée pour y demeurer, laquelle maison couverte en paille avait été bâtie pour étable en 1760 par Jean HERVÉ, grand-père de la dite Anne.

Le mardi 16 8^{bre}, M^rs LONO, prêtre sermenteur d'Augan, et MAILHOT, de Ploërmel, les commissaires nationaux, sont venus chez M^r VIALLET l'aîné à Concoret, pour recevoir les déclarations de ceux qui se plaignent d'avoir été volés par les Royalistes.

Le dimanche 25 9^{bre}, j'ai béni une croix plantée proche La Fevraie, dite la Croix Grandpierre, laquelle avait été ci-devant brisée par les patriotes, dont le croisest est neuf et donné par Joseph JOSSE de Brangelin.

Le 28 9^{bre}, j'ai béni à Trebran une maison servant ci-devant d'étable, à laquelle Jean BESNARD et Julienne BOUESNARD, son épouse, ont fait faire une cheminée pour y demeurer. J'y ai dit la messe.

En 8^{bre} et 9^{bre}, les héritiers des prêtres de Concoret, pour conserver leurs biens, prennent main levée au département de Vannes, attendu que, suivant les lois de la République, les prêtres qui n'ont pas fait le serment sont regardés comme morts civilement.

Le 4 X^{bre}, j'ai béni au Vaubossart une maison que Pierre LE FEUVRE, tailleur, et Gabrielle MINIER ont fait bâtir en une masière appartenant ci-devant aux PONGERARD : j'y ai dit la messe.

En X^{bre}, paraît un décret de l'Assemblée de Paris qui porte que les prêtres catholiques romains aient à prendre un passeport pour se rendre à Rochefort lieu où doit s'effectuer leur déportation pour l'Amérique et que, si après cet époque ils sont trouvés sur le territoire français, ils subiront la peine de mort. On en excepte les sexagénaires qui pourront rester sous la surveillance des administrations républicaines. Les journaux approuvés de l'Assemblée sont remplis des traits les plus odieux et des plus affreuses calomnies contre les ministres de la religion.

1799

Baptêmes

(...) (84)

Mariages

(...) (21)

Sépultures

(...) (62)

Notes sur l'année 1799

Au commencement de l'année la persécution est très violente contre la religion et ses ministres. On prend des mesures rigoureuses pour l'observation de la décade et l'abolition du dimanche. Suit à ce sujet une circulaire secrète de M ROZY vicaire général du diocèse de S^t-Malo.

« On permet aux catholiques d'ouvrir leurs boutiques les dimanches et fêtes mais on les exhorte à ne vendre que le moins possible, à ne jamais faire charour des marchandises à leur compte et à bien faire connaître leur attachement à l'église, bien entendu qu'ils sont obligés de vaquer aux exercices de piété. »

Depuis peu, a paru une loi républicaine qui porte que les mariages ne se feront qu'aux jours et lieux de décade et avec certaines cérémonies antichrétiennes.

Paraît aussi une circulaire secrète de M ROZY, vicaire général du diocèse de S^t-Malo, qui défend aux catholiques de se présenter pour les mariages, les jours de décades dans les cas ci-après :

« 1° lorsque c'est dans une maison désignée où préparée sous le nom d'église ou de temple. »

« 2° lorsqu'il y a une table élevée en façon d'autel, sur laquelle ou près de laquelle sont des statues ou idoles de la raison, de la liberté ou autres de ce genre. »

« 3° quand on y fait des fracas d'armes où symphonie avec des chansons respirant le faux amour de la patrie et de la liberté. »

« 4° quand on y fait des lectures, discours, où motions contraires aux bonnes mœurs de la religion. »

« Dans ces circonstances le seul parti qui reste aux catholiques est de se faire marier par un prêtre en présence de quatre témoins et de leurs principaux parents... Au défaut de prêtre, ils pourront se marier devant quatre témoins catholiques avec l'intention de renouveler leur consentement dans un temps favorable en face d'église. Quant à l'acte, il faut qu'il soit rapporté et gardé soigneusement. S'il vient des enfants de semblables mariages, le père pourra se servir de la loi de l'adoption. »

Les armées républicaines ravagent actuellement l'Italie où elles font une cruelle guerre à la religion chrétienne, pillent les églises, persécutent les prêtres et détrônent les souverains.

Toute la France, et en particulier ce pays ci est livré, à la tyrannie et aux concussions des administrateurs, à la fureur des troupes, au brigandage et aux dénonciations contre les prêtres et les gens paisibles.

Le château de Comper et la maison du Roc qui en dépend, ne seront bientôt plus qu'un monceau de pierres, attendu la mauvaise administration de M^r MICHEL, régisseur de la dite terre, lequel n'y fait

aucune réparation et même a fait tirer l'ancienne et belle porte de fer du château, les barres de fer des fenêtres, plusieurs belles boisures, plafonds, pierres de grain etc:

M^r MACÉ, nouvel acquéreur du Tertre, en fait abattre toutes les avenues qui n'étaient pas à mi-croissance afin de payer le prix de son acquêt.

Le 10 janvier, je me suis cassé le bras droit la nuit sur la glace et j'ai été plus d'un mois sans pouvoir m'en servir.

Le vendredi 25 janvier, vers les quatre heures du matin, on a ressorti à Concoret un violent tremblement de terre qui d'abord a causé une secousse en l'air et puis un bercement qui a ébranlé les maisons de façon que des cheminées et des ardoises de dessus les toits en sont tombées. Ce tremblement paraît avoir été général en France, suivant les papiers publiés.

Le mardi 29 janvier, jour de décade républicaine, la municipalité de Concoret, accompagnée de quatre gendarmes de Mauron, a planté deux chênes de la liberté proche le cimetière au couchant. Le même jour et la nuit suivante, danse au bourg, barrique de cidre et repas chez M VIALLET au dépens de la paroisse.

Le lundi 11 février, un détachement de soldats venant de Monfort par Gaël, S^t-Léry et le Bran, a fouillé au château du Rox sous prétexte d'y trouver des royalistes, a couché au bourg et en est sortit le lendemain matin.

Le 12 février, M ROBLAIRE curé d'office de Néant est arrêté proche le Fresne par les gendarmes de Mauron et conduit aux prisons de Ploërmel et de Vannes.

Depuis peu, le sieur CARISSAN, natif de S^t-Méen, marié depuis plusieurs années à la veuve du Rocher de Gaël, a divorcé et s'est remarié à Anne MACÉ, sa cousine germaine, fille de Paul et d'Anne BROUXAIS, nouveaux acquéreurs du Tertre, lequel divorce s'est opéré par les municipalités de Concoret et de Néant.

Le mardi 19 février, un détachement de soldats venant de Plélan a fouillé et volé au château du Rox sous prétexte d'y trouver des royalistes, a passé par le bourg, a fouillé au château de Comper et est allé à S^t-Malon.

Le samedi 23 février, M^r JOUAN, prêtre du Bran, est pris au bourg de S^t-Léry par les gendarmes de Mauron et conduit quoique malade aux prisons de Ploërmel et de Vannes.

Le même jour, une troupe de soldats, venant de Paimpont avec des gendarmes, a fait la fouille à La Roche, à La Rivière, à La Dorbelaie, au bourg, à Brangelin, au Rocher et au Rox et est allée à Mauron, partie par les croix Richeux et partie par le Pongérard. Ils ont beaucoup invectivé contre les prêtres.

Le jeudi 28 février, le sieur PERROT, contrôleur à Mauron, accompagné du sieur PACHEU, est venu prendre un état des armoires, confessionnaux et autres effets restés en l'église de Concoret.

En 1799, l'hivers a été tel qu'on avait guerres vu de plus dur par les neiges, glaces, pluies, grêles, vents et tempêtes affreuses qui se sont succédés depuis avant Noël jusqu'à la fin du Carême.

Le Jeudi Saint 21 mars, se font les élections républicaines dans les divers cantons. Les catholiques s'en éloignent à cause du serment impie qu'on exige et des outrages qu'on fait aux gens modérés.

Le jeudi 18 avril, une troupe de soldats venant de Gaël renverse la croix Bastien située proche Trebran et s'avance vers Plélan.

Au printemps de 1799, grande disette de fourrage et grande mortalité de bestiaux, surtout de moutons.

Depuis le 25 avril, des détachements de soldats, qu'on nomme colonnes mobiles, sont venus à Concoret dix jours consécutifs, tantôt de Ploërmel, tantôt de Mauron, tantôt de Gaël, tantôt par Paimpont. Ces troupes effrénées ont fouillé au Rox, volé en diverses maisons, abattu les croix et invectivé contre les prêtres.

Le dimanche 5 mai, le commandant de la troupe introduit en l'église quelques soldats qu'il fouille d'une manière fort obscène pour leur trouver des choses volées.

Le samedi 18 mai, un détachement de soldats venant de S^t-Méen nuitamment, renverse la croix Grandpierre proche la Ferrace, est allé au bourg et delà au Rox où ils sont volé du bois et puis, s'en retournant par Trebran, ont abattu la croix du Prait.

En juin, juillet et août, la petite vérole règne à Concoret et enlève un grand nombre d'enfants.

Depuis quelques mois, le Souverain pontife est amené prisonnier par les Républicains au château de Briançon en Dauphiné. L'Angleterre, l'Autriche et la Russie forment une coalition contre la République française qui éprouve plusieurs défaites en Italie et sur le Rhin. L'Assemblée de Paris déplace trois membres du Directoire ainsi que la plupart des ministres. Le désordre devient plus grand dans l'intérieur. Les impôts et les vexations de tout genre augmentent. La fureur s'accroît encore contre les ministres de la religion. On emprisonne de tout part.

Le 24 juin, le Pape est transféré du château de Briançon aux prisons de Valence... Les Autrichiens et les Russes chassent les Républicains français de la ville de Turin... L'Assemblée de Paris ordonne l'emprisonnement de ceux qui donneront asile aux prêtres catholiques.

Le 14 juillet, M^r LE MOINE, recteur de Mauron, est pris par les soldats chez CONDÉ à la Villemartin et conduit aux prisons de Ploërmel et de Vannes.

Le 19 juillet, l'église du Bran est enfoncée et dévastée par les Républicains.

Le 3 août, Jean HOUSSAIS de Beauvais, acquéreur de biens nationaux, est tué d'un coup de fusil par un inconnu sur le grand chemin de Campeneac à Ploërmel.

Le 17 août, les gendarmes et soldats de Mauron emportent de Concoret tous les fusils, de peur qu'ils ne soient pris par les Royalistes qui se soulèvent de toute part et qui en Bretagne prennent le nom de mécontents.

Le lundi 26 août, M^r l'avocat MACÉ juge de paix de Plélan, Jacques PONGERARD dit Levairé et Yves ROULÉ, sont fusillés au Canez, par un détachement de royalistes.

M^r FORESTIER de Gaël, dit Rue aux Moines, forme chez lui une garnison de soldats et de quelques jeunes gens du pays, qui font de fréquentes incursions et brigandages sur Concoret et lieux voisins.

Le 9 août, les Napolitains réunis aux Russes ont chassés les Républicains français de la ville de Rome occupée par eux depuis deux ans et le Roi de Naples est rétabli sur son trône.

Le 29 août, est mort en prison, à Valence en Dauphiné, le Pape Jean Ange BRASELIN, dit en religion Pie VI, né à Césenne le 27 X^{bre} 1717, élu pape le 15 février 1775. Depuis 2 ans, il est traîné de prison en prison par les Républicains français. Il a été partout accompagné et assisté à la mort par l'archevêque de Corinthe, le prélat Caracciolo, un secrétaire, un médecin et l'ambassadeur d'Espagne. Sa mort nous est annoncé par un mandement de M^r ROZY, vic: gen: de l'évêché de S^t-Malo, dont la teneur suit :

« Nous ne pouvons plus douter, nos très chers confrères, de l'événement qui plonge l'Eglise et ses enfants fidèles dans un deuil général... Pie VI, chéri de Dieu et des hommes, Pie VI ce souverain pontife si digne des premiers siècles de l'Eglise a terminé sa longue et honorable carrière où ? Dans une prison... à Valence... chez les Français... le 12 du mois qu'ils appellent fructidor. »

« Cette circonstance seule et isolée d'une foule de traits que caractérisent le pontificat de ce grand pape, devrait nous rendre sa mémoire bien précieuse. Mourir dans la captivité et dans les fers pour la cause de la religion, c'est mourir en martyr. Quel exemple pour nous ! et qu'il est donc propre à ranimer le courage et à soutenir la constance ! Les membres auraient-ils lieu de se plaindre, en voyant ce qu'à souffert leur chef ! »

« Mais ajoutons à cette circonstance si pénible et si humiliante aux yeux de notre faible nature, mais si glorieuse aux yeux de la foi, ajoutons, dis-je une suite d'œuvres saintes qui font de Pie VI un des plus grands papes qui aient occupés la chaire de S^t-Pierre. Ses écrits, vous le savez, nous le peignent bien au naturel. On y voit à chaque page l'esprit le plus pur de la religion, l'amour le plus sincère de l'Eglise, le zèle le

plus éclairé pour la défense de ses dogmes et de sa discipline, une sagesse consommée jointe à des lumières supérieures, enfin la science des saints, la prudence et une modération à toute épreuve. Dans ses dernières années quelle patience héroïque que dans ses peines les plus amères et quelle charité pour ceux qui s'étaient faits ses ennemis. Seigneur Dieu des vertus, vous les avez toutes répandues dans la personne de ce saint pontife que vous aviez élevé sur le siège de votre Eglise pour donner au monde de grands exemples. »

« Nous ne pouvons rendre que dans le secret ce que nous devons par religion et par reconnaissance à la mémoire de notre S.P. le Pape Pie VI. Mais que dis-je, avons-nous d'autres devoirs à remplir que celui de la plus profonde vénération pour ses éminentes vertus ! Ne serait-ce point faire injure à un martyr que de prier pour lui. Pie VI jouit déjà sans doute de la gloire que le seigneur rend à ses saints du haut du ciel. Il voit les maux dont est encore affligée l'Eglise et dont il a lui-même fait l'épreuve. Sa charité pendant sa vie les lui rendait si présents et si sensibles. Quel degré d'activité n'a-t-elle pas acquis dans sa consommation ? Ah n'en doutons point, elle a cette sainte Eglise un nouveau protecteur dans le ciel qui s'interroge pour ses enfants ; et que ne pensent ils pas en attendre ? »

« Nous ne devons pas néanmoins anticiper sur le jugement de l'Eglise. Jusque là, il nous est encore permis de prier pour N. S. P. le Pape Pie VI et c'est un devoir pour tous les fidèles. Offrons pour lui à Dieu nos prières et le S^t Sacrifice. Le fruit n'en est jamais perdu. Réservez dans les trésors de l'Eglise, l'application en est faite selon les besoins. »

« En conséquence, nos très chers confrères, nous vous invitons à réciter une fois en particulier l'office entier des défunts, la veille, autant qu'il se pourra, d'une fête simple ou semi-double, à célébrer le lendemain une messe de requiem et un service à la manière qu'il se peut... à célébrer deux autres messes aux jours qui vous conviendront le mieux à l'intention ci-dessus. Engageons les fidèles à y joindre le secours de leurs prières, de leurs communions et de leurs aumônes. »

« Ce premier devoir rempli, occupons nous d'un autre non moins important. On sait que les cardinaux sont rassemblés pour donner un successeur à Pie VI. L'intérêt de l'Eglise en général, celui de l'Eglise de France en particulier, nous sollicite vivement à demander à Dieu par d'instantes prières un pontife selon son cœur et digne imitateur des vertus de celui dont nous honorons la mémoire à cet effet. Nous vous invitons encore à ajouter à toutes les messes aux oraisons ordinaires, servatis tamen rubricis, la collecte pro eligendo summo pontifice, jusqu'à ce que la nouvelle de l'exécution nous soit parvenue. »

Le lundi 21 8^{bre}, des soldats de la garde de forestier de Gaël, allant à Paimpont, renversent la croix de Trebran et brise à coups de pierres celle du Lohic.

En 9^{bre}, on apprend que les Royalistes entrent en plusieurs villes de Bretagne et qu'ils y enlèvent des armes et munitions de guerre.

Le 9 9^{bre}, M^r GALBOIS, prêtre sermenteur de Paimpont et acquéreur du prieuré de S^t-Barthélemy, est blessé par les Royalistes d'un coup de fusil à l'épaule. On le transporte à Rennes. La messe des constitutionnels est interrompue à Paimpont et Plélan.

Le 17 9^{bre}, on transporte à Rennes les armes des garnisons de Gaillarde, Paimpont, Beauvais, Plélan &c: Les riches patriotes se réfugient dans les villes et y emportent leurs effets.

Le 20 9^{bre}, environ 300 Royalistes arrivent au bourg de Plélan, y abattent le chêne de la liberté, brisent les barrières et prennent du grain chez les acquéreurs de biens d'église ou d'émigrés.

Le 26 9^{bre} au soir, 500 ou 600 Royalistes ou mécontents viennent coucher à la Roche en Concoret et le lendemain vont enlever les grains de M^r Jean MACÉ de Gaillarde et de M^r BONVALLET de Thelouet, acquéreur de biens nationaux. Ils emmènent avec eux Pierre MORFOUESSE, patriote. Le 30 9^{bre} ils ramènent au Gué, le marché que les patriotes avaient transféré au bourg de Plélan.

En X^{bre}, il se fait des débarquements d'armes et de munitions de guerre en divers endroits sur les côtes de Bretagne pour les mécontents qui s'établissent à S^t-Méen, Beignon, Guer, La Gacilly et autres gros bourgs.

En X^{bre}, les généraux républicains et les chefs des mécontents concluent entr'eux une suspension d'armes.

En X^{bre}, paraît une nouvelle constitution qui est la 5^e depuis la Révolution. Suivant celle-ci, le gouvernement français sera composé de trois consuls, 80 sénateurs, cent tribuns et 300 législateurs. Elle défend la rentrée des émigrés, autorise la vente de leurs biens et de tous ceux de l'Eglise gallicane et l'exclusion du trône de la maison Bourbon. On exige encore le serment des prêtres. Le général Bonaparte, revenu depuis peu d'Egypte, est à la tête du gouvernement en qualité de 1^{er} consul.

1800

Baptêmes

(...) (30)

Mariages

(...) (9)

Sépultures

(...) (14)

Notes sur l'année 1800

Au commencement de l'année, les prêtres sont un peu plus tranquilles, non que les lois leur soient plus favorables, mais parce que les gendarmes et patriotes sont réfugiés dans les villes de peur des mécontents et qu'il ne se trouve plus guères de troupes en Bretagne.

Le 11 janvier, les jeunes gens de Concoret et paroisses voisines sont sommés d'aller prendre des armes en certains endroits, de la part des chefs des mécontents.

Le 24 janvier, environ 600 soldats et réfugiés patriotes parmi lesquels 78 cavaliers, passent par Plélan, Paimpont, la Ville d' Anet, le Moulin à papier et vont coucher au Bois de la Roche où l'un d'eux se tue en enfonçant une porte. Ils ont affreusement pillé le long de leur route. Deux d'entr'eux sont venus au Rostel.

Le samedi en février, environ 200 soldats et patriotes réfugiés à Ploërmel sont venus à Mauron où ils ont enlevé blés et bestiaux et fusillés trois jeunes gens prévenus de royalisme, savoir Victor GUYOMART de Concoret, Besnard et Thebault de Mauron.

La nuit du 4 février, environ 80 soldats et patriotes réfugiés de la forge de Paimpont, font un affreux pillage de linge et bestiaux chez SAILLART et la veuve GUYOMART de Comper.

Le samedi 8 février et jours suivants, environs 40 jeunes gens de Concoret qui avaient pris les armes pour la royauté sont allés les déposer aux cantonnements de Paimpont, Mauron et S^t-Méen, en vertu d'un armistice entre les chefs des deux partis.

Le 17 février, la troupe cantonnée à Mauron vient à Haligan prendre des bestiaux chez la mère d'un royaliste.

En février, on fait à Concoret pour la République une levée de souliers, grains et foin.

Sur la fin de février, les prêtres constitutionnels recommencent à dire la messe à Paimpont et Plélan.

Le 1^{er} mars, M^{rs}. LE MOINE de Mauron, ROBLAIRE curé de Néant et JOUAN prêtre du Bran, reviennent de l'île de Rhé où ils avaient été déportés.

Le 15 mars, je me suis mis en route pour retourner à S^t-Servan et Concoret est resté sans prêtre. M^r PERUCHOT prêtre du Bran a promis de s'y rendre utile autant qu'il le pourrait.

En mai, M^r BIGARÉ prêtre de Mauron vient à Concoret faire les fonctions curiales avec l'approbation de M^r ROZY vicaire général du diocèse de S^t-Malo.

Nous remercions Thierry François pour la transcription de ce document